

GENOMIC VISION

Société Anonyme

80-84 rue des Meuniers

92200 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

GENOMIC VISION

Société Anonyme

80-84 rue des Meuniers

92200 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société GENOMIC VISION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENOMIC VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels et consolidés destinés à être inclus dans le rapport

financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président du directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GENOMIC VISION par l'assemblée générale du 2 novembre 2010.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 18ème année de sa mission sans interruption dont 8 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé, compte tenu des successions de mandats intervenues entre entités juridiques du même réseau.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 28 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI



SA GENOMIC VISION

Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles

80-84, rue des Meuniers

Bâtiment E

92220 BAGNEUX

Siret : 47769914400036

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SA GENOMIC VISION



Etats Financiers
01/01/2021 au
31/12/2021

Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	252 620	249 815	2 805	2 805
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 412 725	1 297 385	115 341	250 283
Autres immobilisations corporelles	1 982 667	1 766 954	215 713	202 977
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	72 384		72 384	72 384
Autres immobilisations financières	120 741		120 741	202 863
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 841 138	3 314 153	526 985	731 312
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	107 178		107 178	113 911
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 162 257	95 602	1 066 655	1 132 026
Avances et acomptes versés sur commandes				251
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	673 431	226 442	446 989	974 480
Autres créances	1 148 722		1 148 722	1 153 626
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 287 580		2 287 580	1 992 328
Charges constatées d'avance (3)	201 048		201 048	9 729
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 580 216	322 044	5 258 172	5 376 350
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	13 946		13 946	37 052
TOTAL GENERAL	9 435 300	3 636 197	5 799 103	6 144 714

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 055 395	5 148 902
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	25 023 302	23 149 796
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
	-25 021 404	-19 934 806
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 908 406	-5 086 598
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 148 888	3 277 294
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	126 906	149 514
Provisions pour charges		
Total III	126 906	149 514
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	2 201 000	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 069	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100 344	956 238
Dettes fiscales et sociales	1 133 593	1 087 768
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		129 781
Autres dettes	30 962	429 901
Produits constatés d'avance (1)	53 340	114 218
Total IV	4 523 308	2 717 907
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	5 799 103	6 144 714

SA GENOMIC VISION

Compte de Résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	571 006	584 712
Production vendue (biens)	63 423	170 881
Production vendue (services)	359 597	328 727
Chiffre d'affaires net	994 025	1 084 320
Dont à l'exportation	682 556	649 412
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	-3 121	7 038
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	81 045	285 137
Autres produits	127 745	4 041
Total I	1 199 695	1 380 535
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	477 386	544 427
Variations de stock	-197 234	-75 684
Achats de matières premières et autres approvisionnements	138 778	240 919
Variations de stock	-14 919	-50 166
Autres achats et charges externes (a)	1 983 627	2 088 399
Impôts, taxes et versements assimilés	153 896	127 711
Salaires et traitements	2 382 800	2 188 909
Charges sociales	1 100 129	904 984
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	203 339	315 224
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	114 706	288 467
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	28 460	140 500
Autres charges	212 716	119 314
Total II	6 583 685	6 833 003
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 383 990	-5 452 468
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 046	3 468
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	37 052	6 365
Différences positives de change	2 289	3 500
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	42 387	13 333
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 946	37 052
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change	54	1 104
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	14 001	38 157
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	28 386	-24 824
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-5 355 604	-5 477 292

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	49 664	93
Sur opérations en capital	539	23 447
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	27 962	200 229
Total produits exceptionnels (VII)	78 165	223 768
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	39 887	15 538
Sur opérations en capital	10 194	2 655
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		27 962
Total charges exceptionnelles (VIII)	50 081	46 155
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	28 084	177 613
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-419 114	-213 081
Total des produits (I+III+V+VII)	1 320 247	1 617 636
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 228 652	6 704 234
BENEFICE OU PERTE	-4 908 406	-5 086 598
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 286	9 092
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA GENOMIC VISION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 5 799 103 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 908 406 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Continuité d'exploitation

La Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les 12 prochains mois.

Les états financiers au 31 décembre 2021 ont cependant été établis selon le principe de continuité d'exploitation en prenant notamment en compte les éléments suivants :

- Au 31 décembre 2021 ; la trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société s'établissait à 2,3 M€ euros.
- Sur la base de son plan de développement envisagé, la Société estime que sa trésorerie disponible lui permet de financer ses activités jusqu'à fin mai 2022 (hors exercice éventuel des BSA Winance et BSA Bracknor/Negma déjà en circulation), et que le besoin de trésorerie supplémentaire lui permettant de poursuivre ses activités en 2022 est estimé à 4 millions d'euros.
- Afin de faire face à ses besoins en fonds de roulement, la Société avait décidé de mettre en place une ligne de financement avec Winance par la signature le 11 juin 2020 d'un contrat d'émission d'OCABSA. La société ne peut plus utiliser cette ligne de financement compte tenu de l'expiration du Prospectus lié à cette opération, qui, en tout état de cause arrivait à échéance en juin 2022.
- Dans ce contexte, la société a décidé la mise en place d'une nouvelle ligne de financement avec Winance à travers la conclusion d'un nouveau contrat signé le 11 avril 2022 prévoyant la mise à disposition de la Société d'un maximum de 15 tranches de financement de 2M€ l'une, soit jusqu'à 30 M€, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives suivantes :
 - Obtention d'un visa par l'AMF sur le nouveau Prospectus,
 - Approbation préalable de l'opération par les actionnaires de la Société au cours d'une assemblée Générale Extraordinaire appelée à se tenir en mai 2022,

Règles et méthodes comptables

- Conditions de tirage de chaque tranche à respecter, notamment que le cours de bourse ne soit pas inférieur à la valeur nominale de l'action.

Dans l'hypothèse où l'une et/ou l'autre de ces conditions suspensives qui ne sont pas toutes à la main de notre société, au rang desquelles notamment l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus et l'approbation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire destinée à se prononcer sur la mise en œuvre de ce contrat de financement, ne trouveraient pas à se concrétiser dans les délais impartis, la société pourrait alors ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et ses passifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité et l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée. En conséquence et compte tenu que la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation jusque fin mai 2022, cette situation génère une incertitude significative sur la continuité d'exploitation au-delà de cette date.

Faits caractéristiques de l'exercice

1. Activité commerciale

Marché de la recherche dans les industries des Sciences du Vivant (LSR) :

Acquisition d'une plateforme FiberVision S par le Département de Biologie Cellulaire et Moléculaire de l'Université de Floride

L'Université de Floride a acquis une plateforme FiberVision S dans le cadre de ses travaux de recherche sur les mécanismes de réplication de l'ADN et le stress replicatif.

Contacts avec l'industrie pharmaceutique

Les contacts avec l'industrie pharmaceutique se sont poursuivis : un contrat initié en 2019 et portant sur l'évaluation de la plateforme technologique de Genomic Vision pour la caractérisation de lignées cellulaires a donné des résultats très concluants. Fort de ces résultats, la société continue à améliorer son offre afin de répondre aux besoins spécifiques du marché de la Bioproduction.

Consolidation de l'offre « Services » :

Genomic Vision a poursuivi le renforcement de la mise à disposition de son expertise auprès de ses clients en offrant des services couvrant l'ensemble de ses applications. Une nouvelle application nommée TeloSizer a été mise sur le marché en septembre 2021 qui consiste notamment en l'analyse de la longueur des télomères sur l'ensemble du génome.

Dystrophie musculaire facio scapulo humérale (FSHD)

Le test FSHD est principalement pratiqué par l'hôpital de la Timone à Marseille, ceci dans le cadre d'un contrat pluriannuel de marché public de 5 ans d'approvisionnement du test.

2. Avancement des travaux de recherche et développement

Télomères

Genomic Vision développe une nouvelle approche utilisant sa technologie du peignage moléculaire, couplé aux algorithmes d'intelligence artificielle (AI) pour la mesure physique des télomères. Cette nouvelle approche, permettra d'étendre son offre qui consiste aujourd'hui à la mesure précise de la longueur physique de l'ensemble des télomères du génome et qui s'étendra à la mesure de la longueur physique de façon individuelle pour chacun des chromosomes. Genomic Vision pourra ainsi explorer et corrélérer la longueur des télomères à différentes pathologies, maladies génétiques et phénomènes de vieillissement cellulaires.

Règles et méthodes comptables

La Société a poursuivi des travaux sur cet axe scientifique au cours de 2021 et les poursuivra en 2022.

Gene editing

L'intérêt du Peignage Moléculaire comme outil de contrôle qualité du Gene Editing a été démontré initialement lors d'une collaboration de recherche avec Editas Medicine. L'avantage de la technologie sur ce domaine en particulier repose essentiellement sur l'absence d'amplification de l'ADN avant analyse (aucune mutation engendrée lors de la préparation de l'échantillon), et la capacité à détecter, avec une sensibilité très élevée, tout type d'évènements, attendus ou non, et potentiellement très rares. La plupart de ces évènements indésirables rares seraient éliminés par des techniques de type séquençage du fait des données trop peu fréquentes pour être statistiquement fiables. La Société a poursuivi ses travaux de r&d et a commercialisé des services dans ce domaine en 2021.

Papillomavirus humain (HPV)

L'identification d'un biomarqueur permettant de prédire la gravité et l'évolution des lésions cervicales est en cours de développement grâce aux données clinique d'une étude menée en République tchèque.

Afin d'identifier, d'évaluer et valider un tel biomarqueur, 2 études cliniques de corrélation ont en effet été mise en place depuis 2015 :

- l'étude IDAHO (Intégration De l'ADN des HPV Oncogènes) en partenariat avec 8 autres centres hospitaliers français.
- l'étude EXPL-HPV-002 réalisée dans 2 centres de République Tchèque avec l'aide d'une CRO locale (Prague Clinical Services) pour les activités de monitoring, réglementaires, logistique, data management et statistiques.

La partie pronostique (longitudinale) de l'étude EXPL devrait s'achever en 2022.

Amélioration du workflow

En 2021, la Société s'est concentrée sur l'amélioration du processus afin de rendre la technologie plus simple, plus rapide et plus automatisée pour l'utilisateur final. A ce titre, les efforts se sont poursuivis dans le développement de logiciels experts utilisant l'intelligence artificielle et dans l'amélioration de différentes étapes du workflow, l'objectif étant de développer des systèmes intégrés, depuis la préparation des échantillons jusqu'au rendu et l'interprétation des résultats.

3. Gestion et finance

Opérations de financement avec Winance

La société avait procédé à la mise en place d'une ligne de financement par émission d'OCABSA réservées à Winance, en plusieurs tranches d'un montant de 1 million d'euros l'une, pour un montant maximum de 12 millions d'euros, qui avait été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2020.

- Par exception, la première tranche avait été émise le 30 novembre 2020 pour un montant de 0,8 million d'euros brut (0,7 millions d'euros net de la commission d'engagement),
- En 2021, il a été procédé à l'émission de divers tranches d'OCABSA pour un montant total de 5,2 millions d'euros brut (5 millions d'euros net de la commission d'engagement).

4. Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'activité commerciale a été ralentie sur l'exercice 2021 en raison de la crise Covid et la concentration du monde de la recherche sur la virologie et les arrêts successifs dans certains pays. En particulier, le nombre de commandes de consommables tels que les Coverslips a été impacté. La vente de plateformes a été également très ralentie ; la prospection se faisant difficile en raison des restrictions de déplacements.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 9 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 9 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 6 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Règles et méthodes comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Genomic Vision propose la commercialisation d'équipements et de consommables, associés, dans certains cas, à de la maintenance et des licences de logiciel, ainsi que du service.

Chaque élément a un prix de vente individuel et des obligations de performance spécifiques conduisant à une reconnaissance du revenu pour chaque élément au moment du transfert du contrôle de l'équipement ou du service au client, tel que décrit ci-dessous.

Par ailleurs, dans le cas de l'adoption de la technologie avec acquisition initiale du FiberVision, Genomic Vision peut pratiquer une offre tarifaire globale. Dans ce cas, les revenus de chaque élément sont comptabilisés séparément, le montant du chiffre d'affaires alloué à chaque composant étant proportionnel à chacun de leur prix de vente individuels.

Vente d'équipements et consommables

Il s'agit de ventes permettant l'accès et l'utilisation de la technologie du peignage moléculaire notamment sur les marchés du diagnostic et de la recherche. Ces ventes sont enregistrées au moment du transfert de propriétés des équipements et consommables, principalement quand les biens sont livrés. Les contrats de vente de plateforme peuvent prévoir des clauses de retour, sous certaines conditions, la Société analysant alors la probabilité d'occurrence du risque de retour dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires compte tenu de la connaissance du client et des faits existants à la clôture.

Vente de maintenance et de logiciels

La maintenance des équipements : chaque plateforme installée dispose d'un contrat de maintenance annuelle permettant d'assurer un fonctionnement optimal des installations pour les utilisateurs.

La licence des logiciels : les plateformes fonctionnent avec des logiciels puissants de traitement d'image et de « data storage », les logiciels sont dédiés à chaque application (FSHD, GMC, RCA...). Les clients doivent mettre à jour annuellement leurs licences pour accéder à ces solutions, les licences étant facturées pour un nombre donné d'utilisateurs.

Les ventes de contrat de maintenance et de licences pour une durée d'un an sont enregistrées selon la méthode de l'avancement étalé sur l'année.

Vente de service

La gamme de service Easy : lancés fin 2016, ces services offrent aux clients, notamment les chercheurs des laboratoires de recherche, de transmettre leurs échantillons, les experts, techniciens et ingénieurs de Genomic Vision se chargeant de réaliser, selon les options, les étapes d'acquisition et de traitement d'image (EasyScan) ou les manipulations de peignage moléculaire (EasyComb) ou un service complet avec les manipulations de peignage moléculaire, l'acquisition et le traitement d'image. Les ventes des différents services sont enregistrées selon la méthode de l'avancement.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions et avance Conditionnées

Les subventions publiques ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en résultat net sur une base systématique sur les périodes au titre desquelles la société comptabilise en charges les frais connexes que les subventions sont censées compenser. Plus

Règles et méthodes comptables

précisément, les subventions publiques dont la condition principale est que la société doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants sont comptabilisées en produits différés à l'état de la situation financière et portées en résultat net sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif connexe.

Les subventions publiques à recevoir qui prennent le caractère d'une créance, soit en compensation de charges ou de pertes déjà engagées, soit pour apporter un soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, sont comptabilisées en résultat net dans la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes et évalué au coût amorti. La différence entre l'évaluation au coût amorti du prêt et sa valeur nominale est comptabilisée en produits de subventions et étalée sur la durée du projet financé.

De la même manière, l'avantage tiré d'un emprunt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique, correspondant à la différence entre les montants perçus et la juste valeur de l'emprunt en fonction du taux d'intérêt du marché alors en vigueur.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Le coût d'acquisition est constitué :

- * du prix d'achat (y compris droit et taxes non récupérables),
- * des coûts directement attribuables,
- * diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Crédit d'Impôt Recherche

Des crédits d'impôts recherche sont octroyés aux entreprises par l'état français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005 au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat faisant partie de l'espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Les PME au sens communautaire peuvent obtenir le remboursement immédiat de la créance si elles en font la demande.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits de l'activité » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes.

Règles et méthodes comptables

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2021. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraité et indemnités assimilées : 272 225 Euros.

Le coût des droits constitués ainsi calculé est ensuite actualisé en fonction des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, d'une probabilité de départ à l'âge légal et de la politique salariale.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode consiste à :

- * Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- * Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- * Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivants :

- * Variables Economiques :
- * Taux d'actualisation : 0,45%,
- * Revalorisation des salaires : 2%
- * Charges sociales patronales : 49.90% pour les cadres et 48% pour les non-cadres,
- * Contribution employeur : 50%,
- * Obligations définies par la convention collective Industrie Pharmaceutique
- * Variables Démographiques :
- * Taux de rotation du personnel : Fort pour les cadres et extrêmement fort pour les non-cadres,
- * Table de mortalité : INSEE 2018,
- * Ventilation des départs à la retraite volontaire : 100%,
- * Âge de départ en retraite : 65 ans.

Déficit Fiscal Reportable

Le total du déficit fiscal restant à reporter au 31 décembre 2021 est de 71 055 359 euros.

Parties Liées

La direction n'a pas identifié de transactions présentant une importance significative et n'étant pas conclues à des conditions normales du marché.

Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation de capital.

Frais de recherche et développement

Règles et méthodes comptables

Les dépenses de recherche et développement sont intégralement passées en charges l'exercice où elles ont été engagées.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et méthodes comptables

Capital potentiel

- **Bons de souscription d'actions**

Au 31 décembre 2021, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires.

Au 31 Décembre 2021, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de

- 10 000 actions de la Société (par exercice des BSA 2016-1 détenus par des personnes physiques)
- 2.373.427 actions de la Société au profit de Negma (ex Bracknor) et résumés dans le tableau ci-après :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BSA Tranche 1	50 000 000	28/3/17	62 972	62 972	N/A	0	0	62 972	28/03/22	Caduc.	n.a.	n.a.
BSA Tranche 2		12/5/17	83 612	83 612	N/A	0	0	83 612	12/05/22	83 612	2,99 €	249 999,88 €
BSA Tranche 3		22/6/17	56 053	56 053	N/A	0	0	56 053	22/06/22	56 053	4,46 €	249 996,38 €
BSA Tranche 4		23/8/17	78 369	78 369	N/A	0	0	78 369	23/08/22	78 369	3,19 €	249 997,11 €
BSA Tranche 5		10/10/17	96 525	96 525	N/A	0	0	96 525	10/10/22	96 525	2,59 €	249 999,75 €
BSA Tranche 6		19/12/17	142 857	142 857	N/A	0	0	142 857	19/12/22	142 857	3,50 €	499 999,50 €
BSA Tranche 7		23/2/18	166 666	166 666	N/A	0	0	166 666	20/02/23	166 666	3,00 €	499 998,00 €
BSA Tranche 8		25/4/18	230 414	230 414	N/A	0	0	230 414	25/04/23	230 414	2,17 €	499 998,38 €
BSA Tranche 9		18/7/18	485 436	485 436	N/A	0	0	485 436	18/07/23	485 436	1,03 €	499 999,08 €
BSA Tranche 10		20/8/18	561 797	561 797	N/A	0	0	561 797	20/08/23	561 797	0,89 €	499 999,33 €
BSA Tranche 11		10/10/18	471 698	471 698	N/A	0	0	471 698	10/10/23	471 698	1,06 €	499 999,88 €
BSA Tranche 12		19/11/18	471 698	471 698	N/A	0	471 698	0	19/11/23	0	0,53 €	- €
BSA Tranche 13		28/11/18	1 136 363	1 136 363	N/A	0	1 136 363	0	28/11/23	0	0,44 €	- €
TOTAL	50 000 000		4 044 460	4 044 460		0	1 608 061	2 436 399		2 373 427		3 999 987 €

- 2.315.575 actions de la Société au profit de Negma (ex Bracknor) et résumés dans le tableau ci-après :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BSA Tranche 1	120 000 000	30/10/2020	1 250 000	1 250 000	N/A	0	0	1 250 000	nov.-25	312 500	0,88 €	275 000,00 €
BSA Tranche 2			2 608 695	2 608 695	N/A	0	0	2 608 695	avr.-26	652 174	0,63 €	410 869,46 €
BSA Tranche 3			540 540	540 540	N/A	0	0	540 540	août-26	135 135	0,51 €	68 918,85 €
			909 090	909 090	N/A	0	0	909 090	sept.-26	227 273	0,45 €	102 272,63 €
			588 235	588 235	N/A	0	0	588 235	oct.-26	147 059	0,46 €	67 647,03 €
			625 000	625 000	N/A	0	0	625 000	nov.-26	156 250	0,44 €	68 750,00 €
			370 370	370 370	N/A	0	0	370 370	nov.-26	92 593	0,37 €	34 259,23 €
BSA Tranche 4			370 370	370 370	N/A	0	0	370 370	nov.-26	92 593	0,37 €	34 259,23 €
			800 000	800 000	N/A	0	0	800 000	nov.-26	200 000	0,34 €	68 000,00 €
			1 200 000	1 200 000	N/A	0	0	1 200 000	déc.-26	300 000	0,34 €	102 000,00 €
TOTAL	120 000 000		9 262 300	9 262 300		0	0	9 262 300		2 315 575		1 231 976 €

- **Obligation convertible Winance (OCABSA)**

La société a émis des OCABSA pour 2m€ en juin 2021 (Tranche 4) et 2m€ en décembre 2021 (Tranche 5). Au 31 décembre 2021, Winance n'a pas convertit toutes les Obligations Convertibles en sa possession, pour un total de 2,4m€.

Notes sur le bilan

- **Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises**

A ce jour, 8 plans d'émission de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ont été autorisés par l'assemblée générale, dont 3 sont encore actifs au 31 décembre 2021 et dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BCE 2005-1	87 464	18/11/05	87 464	87 464	gratuit	43 732	0	43 732	14/11/23	43 732	3,43 €	150 000,76 €
BCE 2016-1	550 000	30/6/15	494 000	490 500	gratuit	327 000	0	163 500	20/05/26	163 500	7,90 €	1 291 650,00 €
BCE 2016-2	580 000	23/6/16	159 577	159 577	gratuit	90 000	0	69 577	14/12/26	69 577	4,50 €	313 096,50 €
TOTAL	1 217 464		741 041	737 541		460 732	0	276 809		276 809		1 754 747,26 €

Au 31 décembre 2021, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 276 809 actions de la Société. Aucun BSPCE n'a été exercé sur la période.

- **Synthèse des instruments dilutifs existants**

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2021, pourrait conduire à la création au maximum de 4.975.811 actions nouvelles.

Ces instruments dilutifs sont actuellement hors de la monnaie compte tenu des cours d'exercice compris entre 0,34€ et 8,58€.

Evénements Post Clôture

Les événements postérieurs à la clôture survenus entre la clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes sont les suivants :

- Mise en place d'une nouvelle ligne de financement avec Winance a travers la signature d'un nouveau contrat signé le 11 avril 2022 prévoyant la mise à disposition de la Société d'un maximum de 15 tranches de financement de 2M€ l'une, soit jusqu'à 30 M€, sous réserve des éléments suivants :
 - Approbation préalable des actionnaires de la Société
 - Obtention d'un visa par l'AMF sur le nouveau Prospectus.
 - Conditions de tirage de chaque tranche à respecter, notamment que le cours de bourse ne soit pas inférieur à la valeur nominale de l'action.
- Dans le cadre du contrat de financement signé avec Winance le 11 juin 2020, Winance a converti une partie des OCABSA restantes, représentant un total de 8,4 millions d'actions entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes,
- Début d'un contrôle fiscal en mars 2022
- Jérôme Vailland a quitté le directoire le 4 mars 2022 et quittera la Société le 29 avril 2022

Notes sur le bilan

- Guerre en Ukraine : La Société considère qu'il n'y a pas d'impacts direct et indirect actuel et prévisible de la crise sur ses activités, sa stratégie, son exposition, sa chaîne d'approvisionnement, et plus globalement de sa situation financière et de sa performance

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 620			252 620
Immobilisations incorporelles	252 620			252 620
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	1 784 119		371 394	1 412 725
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 017 421	2 299		1 019 719
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	886 620	76 327		962 947
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 688 160	78 626	371 394	3 395 392
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	275 248		82 122	193 126
Immobilisations financières	275 248		82 122	193 126
ACTIF IMMOBILISE	4 216 028	78 626	453 516	3 841 138

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- BOX FRIGORIFIQUE : 23 016 euros
- SERVEURS DELL : 16 954 Euros

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles incluent les scanners (instruments conçus par la

Exercice du
01/01/2021 au
31/12/2021

Notes sur le bilan

Société et dédiés au PeignageMoléculaire) propriété de Genomic Vision et mis à disposition de tiers (clients actuels ou futurs ou laboratoires avec lesquels la Société collabore) ou utilisés par Genomic Vision elle-même.

Les scanners qui ne sont pas encore mis en service et dont l'affectation n'est pas encore décidée (vente, mise à disposition ou utilisation interne) sont comptabilisés en stock de marchandises.

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		78 626		78 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		78 626		78 626
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		371 394	82 122	453 516
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		371 394	82 122	453 516

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	249 815			249 815
Immobilisations incorporelles	249 815			249 815
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	1 533 836	614 403	507 963	1 297 385
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	864 453	35 971		900 424

Exercice du
01/01/2021 au
31/12/2021**Notes sur le bilan**

- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	836 611	32 552	2 634	866 530
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 234 901	682 925	510 597	3 064 338
ACTIF IMMOBILISE	3 484 716	682 925	510 597	3 314 153

Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 216 327 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	72 384		72 384
Autres	120 741		120 741
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	673 431	673 431	
Autres	1 148 722	1 148 722	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	201 048	201 048	
Total	2 216 327	2 023 201	193 126
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	86 203
RRR ET AVOIRS A RECEVOIR	54 571
Total	140 774

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	29 343	95 602	29 343	95 602
Créances et Valeurs mobilières	224 497	19 104	17 159	226 442
Total	253 840	114 706	46 502	322 044
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		114 706	46 502	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 226 422 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Mo
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	226 442
TOTAL	226 442

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 055 395 euros décomposé en 60 553 948 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 489 017	0,10
Titres émis pendant l'exercice	9 064 931	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 553 948	0,10

Liste des propriétaires du capital

Il n'y a pas d'actionnaire significatif au capital de la Société et aucun actionnaire ne détient plus de 5% du capital, qui est essentiellement du flottant (96% au 31 décembre 2021).

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-19 934 806
Résultat de l'exercice précédent	-5 086 598
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-25 021 404
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-25 021 404
Total des affectations	-25 021 404

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	5 148 902		906 493		6 055 395
Primes d'émission	23 149 796		1 873 507		25 023 302
Report à Nouveau	-19 934 806	-25 021 404	-25 021 404	-19 934 806	-25 021 404
Résultat de l'exercice	-5 086 598	5 086 598	-4 908 406	-5 086 598	-4 908 406
Total Capitaux Propres	3 277 294	-19 934 806	-27 149 809	-25 021 404	1 148 888

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	112 462	83 460	82 962		112 960
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	37 052	13 946	37 052		13 946
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	149 514	97 406	120 014		126 906
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		28 460			
Financières		13 946	37 052		
Exceptionnelles			27 962		

Les provisions pour litiges à fin 2021 pour 113 K€ se répartissent comme suit :

- Risque prud'hommel : 3 K€
- Litiges liés à l'activité courante : 110 K€

Les provisions pour perte de change ont été constatées essentiellement compte tenu de l'évolution du cours du dollar.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 519 239 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Exercice du
01/01/2021 au
31/12/2021

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	2 201 000	2 201 000		
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit				
dont : - à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
(**) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100 344	1 100 344		
Dettes fiscales et sociales	1 133 593	1 133 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 962	30 962		
Produits constatés d'avance	53 340	53 340		
Total	4 519 239	4 519 239		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-2 201 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	231 612
PROV.CONGES PAYES	123 815
Provisions RTT	6 198
PROV.PRIMES ET INDEMNITES	390 797
Personnel - autres charges à payer	45 157
Prov.ch/cp	50 028
PROV.CH/RTT	2 836
PROV.CH/PRIMES	180 933
AUTRES CHARGES A PAYER	7 200
AUTRES CHARGES A PAYER	10 272
FPC	7 586

Exercice du
01/01/2021 au
31/12/2021

Notes sur le bilan

TAXE APPRENTISSAGE	10 701
EFFORT CONSTRUCTION	1 957
Total	1 069 091

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	201 048		
Total	201 048		

Produits constatés d'avance

	Charges D'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Produits constatés d'avance	53 340		
Total	53 340		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	180	63 243	63 423
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	247 066	89 240	336 306
Ventes de marchandises	40 933	530 073	571 006
Produits des activités annexes	23 291		23 291
TOTAL	311 470	682 556	994 025

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 49 605 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 046	3 468
Reprises sur provisions et transferts de charge	37 052	6 365
Différences positives de change	2 289	3 500
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	42 387	13 333
Dotations financières aux amortissements et provisions	13 946	37 052
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	54	1 104
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	14 001	38 157
Résultat financier	28 386	-24 824

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
<i>TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT.IJS</i>	31 107	
<i>Avantage en nature</i>	3 436	
Transfert de charges d'exploitation	34 543	
Total	34 543	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 800	
Dons, libéralités	874	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 213	
Autres charges	10 194	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		49 664
Autres produits		539
Provisions pour risques et charges		27 962
TOTAL	50 081	78 165

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-5 355 604		-5 355 604
+ Résultat exceptionnel	28 084		28 084
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-4 908 406		-4 908 406
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 32 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	7	
Ouvriers		
Total	32	

Informations sur les dirigeants

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	31/12/2021
Rémunérations Brutes fixes	650 057
Rémunérations brutes variables	201 122
Avantages en nature	22 159
Valorisation BSA et BSPCE comptabilisés en charges	
Jetons de présence	36 000
Autres rémunérations	0
Total des rémunérations	909 338

La Société n'a pas identifié de transactions présentant une importance significative et n'étant pas conclues à des conditions normales de marché.

Engagements financiers

a) Engagements donnés

La Société a les engagements hors bilan suivants :

- depuis le 31 décembre 2017 :

La société a mis en œuvre le pré-financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation en signant un contrat de cession de la créance de CIR 2017 à un fonds dédié pour une valeur comptable de 31 k€.

b) Engagements reçus

La Société n'a pas reçu de nouveaux engagements hors bilan au cours de l'exercice 2021.